



Pessac le 25 septembre 2013

ASSOCIATION DE DEFENSE DES INTERÊTS  
DES QUARTIERS ET COMITES DE  
BIENFAISANCE ET FÊTES  
**Groupement déclaré sous le n°3240**  
**Agréé protection de l'environnement**

Siège social : Moulin de Noës  
46 rue Laurenson 33600 PESSAC

✉ 17 avenue André Danglade

☎ 05 56 45 55 51

[www.federation-quartiers-pessac.com](http://www.federation-quartiers-pessac.com)

Courriel : [federation@federation-quartiers-pessac.com](mailto:federation@federation-quartiers-pessac.com)

~~~~~

Objet : *Protocole d'accord des limites des quartiers Pessac-Bourg et Chiquet-Fontaudin*

Référence : FscqP-2013-025

~~~~~

- *Le président du comité de quartier Chiquet-Fontaudin, Jacques Da Rold,*
- *Le président du syndicat de quartier de Pessac-Bourg, Bernard Rose,*

## **Proposent**

une limite commune constituée par la voie ferrée Bordeaux-Arcachon, le Bourg intégrant le secteur compris entre celle-ci et les rues Chateaubriand, Jean-Jaurès et Pont-de-Chiquet.

Jacques Da Rold,

Bernard Rose,

Le président de la fédération avalise cette proposition et en fait expédition à la Mairie pour prise en compte de cette décision.

Le Président,

**D. LESTYNEK**

*Destinataire* : cf. supra 1ex. (fdLimitesQuartiersBourgChiquet013)

*Copies* : Pdt Chiquet-Fontaudin et Pessac-Bourg, Mairie, archives et groupe de travail 1 ex.



W332000666